

QUINCY-SOUS-SÉNART

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

oooooo

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi trente mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Quincy-sous-Sénart, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire,

OBJET : N° 18

Modification et mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2023

date de convocation :
24 mars 2023

date d'affichage :
24 mars 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 29

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine GARNIER, **Maire**

M. Pascal ODOT, Mme Michelle GABIGNON, M. Cyril PICARD, M. Jacky GERARD, Mme Acacia GAROU, Mme Danielle COUVREUX, **Adjoint au Maire**,

Mme Jacqueline GAILLARD, M. Fred CICOFRAN, Mme Brigitte HERVY, Mme Sylvana BONAMICO, Mme Aude FROMENT, Mme Angeline NKUINGA, Mme Djamila ZERROUKI, M. Pierre-Michel FELICIAGGI, Mme Carine FROGER, M. Fabien FOURNIER, M. Kamel LEBAL, M. Frédéric FOVET, M. John ROSE, Mme Stéphanie NUNES, M. Nicolas GATTI, Mme Latifa DJELOUAH, Mme Najia BENRAMDANE, **Conseillers municipaux**.

ONT DONNE PROCURATION :

Mme Marie DELAROCHE	à	Mme Christine GARNIER
M. Marc NUSBAUM	à	M. Jacky GERARD
M. Sylvain TESSIER	à	Mme Acacia GAROU
Mme Véronique MESSIE	à	Mme Najia BENRAMDANE
M. Florian BOIVERT	à	Mme Latifa DJELOUAH

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Pascal ODOT

Objet n°18 : Modification et mise à jour du tableau des effectifs au

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le tableau des effectifs,

Vu le décret n° 92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Vu le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation,

Vu le décret n° 2021-1882 du 29 décembre 2021 portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux,

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B,

Vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines et marchés publics » qui s'est réunie pour l'examen de ce point le 20 mars 2023,

Entendu l'exposé de Monsieur Pascal ODOT, 1er adjoint au maire chargé des finances, ressources humaines et marchés publics,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de mettre à jour les grades figurant dans le tableau des effectifs :

✓ Nouvelle appellation des grades suivants :

- Auxiliaire de puériculture principale de 1^{ère} classe en Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
- Auxiliaire de puériculture principale de 2^{ème} classe en Auxiliaire de puériculture de classe normale
- Adjoint d'animation de 2^{ème} classe en adjoint d'animation

✓ Suppression de grades qui n'existent plus :

- Auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe (1 poste transformé en rédacteur)
- ATSEM de 2^{ème} classe (3 postes transformés en postes d'adjoints techniques)

DECIDE de modifier le tableau des effectifs afin de prendre en compte les évolutions des effectifs, de carrière des agents et des besoins de recrutements de la commune :

✓ Transformation de postes :

- 1 poste d'Auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe de rédacteur à temps complet
- 3 postes d'ATSEM de 2^{ème} classe à temps complet en 3 postes d'adjoints techniques à temps complet
- 2 postes d'adjoints d'animation à TNC 28h hebdo et 2 postes à temps complet
- 1 poste d'assistant de conservation à temps complet en 1 poste de rédacteur à temps complet

✓ Création de postes :

- 3 postes d'adjoints d'animation à temps complet

DIT que les crédits sont inscrits au Budget

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.



Le Maire,

Christine Garnier
Christine GARNIER

Le secrétaire de séance

Pascal ODOT
Pascal ODOT

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er JANVIER 2023

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS EXISTANT 01/02/2022	EFFECTIFS POURVUS 01/02/2022	EFFECTIFS EXISTANT 01/01/2023	EFFECTIFS POURVUS 01/01/2023	Dont TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE		41	27	43	25	0
Directeur général des services	A	1	1	1	1	0
Directeur général adjoint des services	A	1	0	1	0	0
Collaborateur de Cabinet	A	1	0	1	0	0
Attaché principal	A	1	1	1	1	0
Attaché	A	5	3	5	3	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	4	1	4	1	0
Rédacteur principal 2ème classe	B	3	2	3	2	0
Rédacteur	B	2	1	4	3	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	5	5	5	3	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	7	4	7	3	0
Adjoint administratif	C	11	9	11	8	0
FILIERE TECHNIQUE		41	33	44	32	10
Ingénieur	A	0	0	0	0	0
Technicien principal 1ère classe	B	1	1	1	1	0
Technicien principal 2ème classe	B	0	0	0	0	0
Technicien	B	2	2	2	2	0
Agent de maîtrise Principal	B	2	0	2	0	0
Agent de maîtrise	C	2	1	2	1	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4	1	4	1	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	9	7	9	7	0
Adjoint technique	C	21	21	24	20	10
SECTEUR SOCIAL		14	9	12	10	1
Assistant socio-éducatif	A	0	0	1	1	0
Educateur principal jeunes enfants	B	1	0	1	0	0
educateur jeunes enfants	B	2	1	2	1	0
Agt spéc. des écoles maternelles principal 1ère classe	C	2	2	2	2	0
Agt spéc. des écoles maternelles principal 2ème classe	C	6	6	6	6	1
Agt spéc. des écoles maternelles de 2ème classe	C	3	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE		7,00	4,00	7,00	3,00	1
puéricultrice hors classe	A	1	1	1	0	0
Puéricultrice de classe normale	B	1	0	1	0	0
Technicien paramédical	B	1	0	1	0	1
auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	1	1	1	1	0
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	2	2	2	2	0
Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C	1	0	1	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE		1	0	1	0	0
Infirmière classe normale	B	1	0	1	0	0
FILIERE CULTURELLE		2	0	1	0	0
assistant de conservation	B	1	0	0	0	0

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er JANVIER 2023

adjoint du patrimoine de 2ème classe	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE POLICE		2	2	3	2	0	0
chef de service	B	1	1	1	1	0	0
gardien brigadier	C	1	1	2	1	0	0
FILIERE ANIMATION		41	35	44	36	40	40
Animateur principal 1ère classe	B	1	0	1	0	0	0
animateur principal 2ème classe	B	1	1	1	1	0	0
Animateur	B	7	7	7	4	0	0
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	4	1	4	1	0	0
Adjoint d'animation	C	28	26	31	30	40	40
FILIERE SPORTIVE		2	2	2	1	2	2
Educateur des APS	B	2	2	2	1	2	2
TOTAL GENERAL		151,00	112,00	157,00	109,00	54,00	54,00

AUTRES EMPLOIS	CATEGORIE	secteur	
Agent recenseurs	C	adm	20
coordonateur recensement de la population	B	adm	2
CAE	C	adm	2
Emploi Avenir	C	adm	1
Apprentis	C	S	2
Etude Dirigée	C	S	8
Aide aux devoirs	C	S	5
assistante maternelle	C	S	11
TOTAL			51

non pourvus
non pourvus
non pourvus
non pourvus

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le



ID : 091-219105145-20230330-DEL_18_03_23-DE